



Conseil national
de l'information statistique

Assemblée plénière du Cnis 28 janvier 2026



Conseil national
de l'information statistique

Orientations générales du Cnis pour 2026

Assemblée plénière du Cnis, 28 janvier 2026

Orientations générales pour 2026

Orientation 1 : Enrichir les travaux liés aux enjeux du vieillissement de la population

Références : Avis n°7 du moyen terme de la commission Démographie et questions sociales, n°2 de Emploi, qualification et revenus du travail, n°2 de Services publics et services aux publics, n°7 d'Entreprises et stratégies de marché, n°6 et 7 de Territoires

Orientation 2 : Consulter pour examiner la pertinence de nouveaux indicateurs

Références : Avis n°4 du moyen terme de la commission Démographie et questions sociales

2.1 Les indicateurs de richesses monétaires et non monétaires des ménages

2.2 La problématique des données statistiques relatives à la commande publique

Orientation 3 : Définir des indicateurs de qualité des services publics (du point de vue des usagers)

Références : Avis n°10 du moyen terme de la commission Services publics et services aux publics

Orientation 4 : Renforcer le rôle du Cnis dans la promotion de la statistique publique

Référence : Avis général n°11 du moyen terme du Cnis 2024-2028

Orientation 1 : Enrichir les travaux liés aux enjeux du vieillissement de la population

Références : Avis n°7 du moyen terme de la commission Démographie et questions sociales, n°2 de Emploi, qualification et revenus du travail, n°2 de Services publics et services aux publics, n°7 d'Entreprises et stratégies de marché, n°6 et 7 de Territoires

Suivre le parcours des personnes âgées et leur prise en charge par les politiques publiques, observer leurs conditions de vie et l'adaptation de la société au vieillissement de la population et, plus en amont, mieux connaître la situation d'activité des seniors dans les années qui précèdent et suivent l'âge de la retraite sont autant d'objectifs que s'est donné le Cnis dans sa feuille de route 2024-2028.

Cette problématique sera élargie aux enjeux liés à la baisse de la natalité et à la compréhension des impacts de ce phénomène.

Les commissions identifieront, le cas échéant, de quelles manières l'appareil statistique doit être complété pour être en mesure de fournir un diagnostic complet sur ces sujets.

Par ailleurs, le HCSP a lancé un exercice prospectif, « Penser l'avenir du pays dans dix ans », qui comprend un axe démographique, dont les résultats sont annoncés pour l'été 2026. Le Cnis pourra se saisir de ce travail pour initier une réflexion sur les besoins de données issues de la statistique publique pour alimenter cette question.

Orientation 2 : Consulter pour examiner la pertinence de nouveaux indicateurs

Références : Avis n°4 du moyen terme de la commission Démographie et questions sociales

2.1 Les indicateurs de richesses monétaires et non monétaires des ménages

Si la statistique publique offrait déjà une mesure du revenu et du patrimoine détenus par les ménages et une appréhension des inégalités au sein de la population, ces travaux sont désormais complétés par ceux sur les nouveaux comptes annuels dits distributionnels, qu'il s'agisse des revenus ou des actifs et par ceux sur les caractéristiques des ménages cumulant un haut patrimoine et un haut niveau de vie. Cependant, il apparaît encore difficile de déterminer un indicateur et un seuil évident parmi l'ensemble des foyers qui marqueraient l'entrée dans cette situation d'aisance particulièrement marquée en termes de conditions de vie et notamment de logement, de consommation et d'équipement en biens divers.

Les échanges en commission Démographie et questions sociales de novembre 2025 ont toutefois confirmé les attentes de plusieurs parties prenantes, déjà exprimées lors des travaux de préparation et d'adoption du programme de moyen terme du Cnis pour 2024–2028 (avis n°4 de la commission Démographie et questions sociales). Il s'agirait de pouvoir identifier des indicateurs pertinents pour qualifier les situations de richesses monétaires et non monétaires, comme cela existe en matière de pauvreté.

-> Proposition d'un atelier méthodologique

Orientation 2 : Consulter pour examiner la pertinence de nouveaux indicateurs

Références : Avis n°4 du moyen terme de la commission Démographie et questions sociales

2.2 La problématique des données statistiques relatives à la commande publique

Il s'agit ici d'ouvrir un nouveau chantier quasi inexploré à ce jour par la statistique publique, mais souhaité par plusieurs acteurs, et notamment par le Rapport du 8 juillet 2025 de la Commission d'enquête du Sénat « sur les coûts et les modalités effectifs de la commande publique et la mesure de leur effet d'entraînement sur l'économie française ». La comptabilité nationale rend compte des dépenses des administrations publiques, par produit (services principalement marchands et services principalement non marchands) et par fonction (services généraux, défense, affaires économiques, protection de l'environnement, logements, santé, loisirs...), mais elle ne distingue pas les services rendus en régie de ceux sous-traités.

De son côté, l'OECP constitue une instance de concertation et d'échanges d'informations entre les différents acteurs de la commande publique (opérateurs économiques, pouvoirs adjudicateurs...). Il est également en charge du recensement et de l'analyse économique des contrats de la commande publique et a pour objectif de connaître, analyser et diffuser les données chiffrées de la commande publique en France. Au-delà de ces données et analyses, il s'agirait d'établir un état des lieux complet et de proposer des recommandations afin d'être en mesure de quantifier les problématiques soulevées par la commande publique.

-> Lancement d'un GT

Orientation 3 : Définir des indicateurs de qualité des services publics (du point de vue des usagers)

Avis n°10 du moyen terme de la commission Services publics et services aux publics

Depuis 2018, à plusieurs reprises, la commission « services publics et services aux publics » du Cnis s'est interrogée sur le rôle de la statistique publique dans la mesure de la qualité des services publics du point de vue des usagers. Ce champ n'ayant pas encore été investi, le programme de moyen terme actuel (MT 2024–2028) rappelle le besoin d'y travailler dans l'avis suivant :

« Le conseil prend acte de la multiplicité et de l'hétérogénéité des données ou baromètres sur la qualité des services publics. Il réaffirme l'importance qu'il attache à ce que la statistique publique s'empare de cette question pour clarifier les concepts et identifier les indicateurs adaptés. Le conseil encourage la mise en place d'une large concertation autour de ce sujet. »

Courant 2025, l'Insee a de son côté expertisé la faisabilité et le coût d'une enquête sur la qualité perçue des services publics. Au vu des résultats de son analyse, l'Insee a conclu que la réflexion engagée mérite de se prolonger au sein d'un groupe de travail sur la définition d'indicateurs de qualité des services publics piloté par le CNIS.

-> Lancement d'un GT

Orientation 4 : Renforcer la communication des travaux du Cnis au-delà du bureau et du cercle des experts

Référence : Avis général n°11 du moyen terme du Cnis 2024-2028

Pour mieux faire connaître la richesse, la qualité et la spécificité des statistiques publiques, le Conseil se propose de nouer des relations avec le milieu des influenceurs et des décodeurs, ainsi qu'avec les Think Tanks, par exemple dans le cadre de réunions du Bureau. L'enjeu est d'élargir le champ de la « conversation démocratique » sur la statistique publique, de telle sorte que celle-ci soit identifiée comme l'antidote aux informations fallacieuses ('Fake news') sur les sujets relevant de son champ, en particulier la quantification des phénomènes démographiques, environnementaux, économiques et sociaux.

Il convient d'être vigilant au maintien de cette qualité et de cette spécificité des statistiques publiques, produites selon des règles de transparence et d'indépendance. Le 19 juin 2026, l'Autorité de la statistique publique (ASP) et le Cnis organiseront conjointement un colloque international sur le thème de 'l'indépendance de la statistique publique pour répondre aux besoins de la société'.

Par ailleurs, pour mieux communiquer avec les utilisateurs de la statistique publique, le Cnis ouvrira au printemps 2026 son nouveau site internet. D'une part, les travaux des commissions thématiques, des groupes de travail et des colloques seront davantage mis en valeur, grâce à un design plus moderne. Une rubrique spécifique sera consacrée aux appariements. Le site rénové permettra aux visiteurs de faire ainsi remonter leurs attentes en amont des commissions.

Merci de votre attention